

Taux de promotion 2018-2019-2020 :

Ni trêve, ni vacance pour la carrière des personnels !

Le 27 mars 2017, les organisations CFTC-Culture, CGT-Culture, SNAC-Fsu, Sud-Culture Solidaires et Unsa-Culture écrivaient à Audrey Azoulay pour exiger, qu'au plus haut niveau du ministère, la question des taux de promotion pour les années 2018-2019-2020 soit prise avec la plus grande considération, indépendamment des échéances électorales. Au regard des situations de carrières des personnels au ministère de la culture, il ne peut y avoir de trêve ni de vacances sur pareil dossier et les discussions avec l'autorité politique doivent débiter dès maintenant. Du reste, l'administration, en accord avec elle-même..., est en train d'évaluer les crédits budgétaires nécessaires aux taux de promotion 2018-2019-2020.

Les organisations syndicales CFTC-Culture, CGT-Culture, SNAC-Fsu, Sud-Culture Solidaires et Unsa-Culture sont soucieuses de la qualité des carrières des personnels. Pour autant, la situation reste difficile, voire injuste. Le pyramidage des filières professionnelles et administratives, et des corps qui les constituent, est très perfectible au sein du Ministère. Il est important de redonner de la lisibilité aux carrières et de promouvoir l'expérience professionnelle des personnels de notre service public. L'engagement dans les missions qui incombent aux personnels est soutenu et sans faille. S'il est probable que la Ministre partage cette analyse, encore faudrait-il qu'elle fasse la démonstration de son plein engagement dans la valorisation de la carrière des personnels !

La campagne 2015-2016-2017 des taux de promotion va bientôt s'achever pour laisser place à une nouvelle campagne que les organisations syndicales veulent ambitieuse pour les personnels et respectueuse de leurs carrières.

C'est pourquoi ces organisations ont demandé à rencontrer Audrey Azoulay afin d'engager un dialogue sur ce dossier essentiel pour l'avenir des carrières des personnels. Ces premiers échanges politiques doivent permettre d'ouvrir sur des bases partagées et au plus vite une concertation avec nos organisations sur les taux de promotions toutes filières et tous corps confondus, les premières discussions budgétaires ayant déjà débuté. Il n'y a plus de temps à perdre à poursuivre les efforts nécessaires pour améliorer la carrière des personnels et leurs parcours professionnels.

Si les organisations syndicales ont pris le soin de solliciter la Ministre, c'est notamment parce-que les échanges avec l'administration en 2014 et le peu d'engagement des autorités politiques de l'époque n'ont pas permis de travailler avec toute l'expertise nécessaire, les organisations syndicales ayant été mises devant le fait accompli. Nous voyons le résultat aujourd'hui !

C'est pourquoi, il y a urgence à débiter avec la Ministre.

Ni trêve, ni vacance pour la carrière des personnels !

C'est dans l'unité que nous allons gagner !